

Compte-rendu du bureau de la CLI du CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice l'Exil

20 mai 2020

Présents (audio conférence) :

Mmes Célard (Conseillère départementale, Présidente de la CLI), Bernon (CNPE, Cheffe de mission communication), Grégot (Département 38, Secrétariat de la CLI), Perrin (ASN, inspectrice), Pont (Département 38, Secrétariat de la CLI).

MM. Eve (CNPE, Chef de mission Sûreté-qualité), M. Genty (Commune de Saint Maurice l'Exil), Guiraud (Sous-Préfecture de Vienne), Henriot (Conseiller municipal de St Pierre de Bœuf), Jardin (Commune de Chavanay), Metral (Commune de Chavanay), Laporte (CNPE), Pessemesse (CNPE, syndicat CGT), Rostaingt (Président de l'AAPPMA), Saey (IRSN).

Excusés : MM. Dubouis (collège des experts et personnalités qualifiées), Vialatte (Commune de Clonas-sur-Varèze)

Compte rendu

Mme Elisabeth Célard, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et introduit la réunion en présentant l'ordre du jour de ce bureau, établi comme suit :

Compte rendu.....	1
CNPE - Équipes situation extrêmes : précisions suite à la présentation de février (retour sur les exercices réalisés sur le parc français ...)	2
Point d'actualité sur la gestion de la crise COVID sur le site et impacts	2
Présentation des éléments cadastraux de l'extension foncière du site (carte).....	3
Points divers	3
ASN - présentation du bilan des inspections 2019 du site.....	4
Département - Benchmark CLI SE : résultats du benchmark pour arbitrage	4
Département - modalités d'organisation de la réunion plénière du 12 juin.....	4
Département - Détermination des sujets pour la lettre de la CLI	6
Point IRSN : avancées du projet	7
Clôture de la réunion.....	8

CNPE - Équipes situation extrêmes : précisions suite à la présentation de février (retour sur les exercices réalisés sur le parc français ...)

Cf. PPT joint

Redimensionnement de l'équipe minimale requise à chaque quart dans les équipes conduite -> redimensionnement : nombre d'agents à +2 par quart requis depuis le 1^{er} janvier 2020.

Questions

P. Henriot : que pensent les autorités de sûreté de cette organisation ?

ASN : cette organisation a été validée par nos services centraux et pas par les divisions régionales. La robustesse sera testée lors des inspections. L'ASN se prononce sur les résultats et pas sur les moyens.

P. Henriot : qu'appelle-t-on « domaine du résiduel » ?

M. Eve : domaine du très peu probable.

L. Pessemesse : c'est la raison pour laquelle la CGT avait demandé la réalisation de tests sur le site pour rassurer les salariés. Un certain nombre de doutes ont été émis par les formateurs de l'UFPI sur les capacités en cas de cumul d'incidents.

Point d'actualité sur la gestion de la crise COVID sur le site et impacts

Cf. PPT joint

Objectif de court terme pour assurer l'approvisionnement et permettre d'assurer le passage de l'hiver prochain, donc sécuriser les campagnes d'arrêt de tranches.

Questions :

P. Henriot : y-a-il eu des cas avérés de covid dans les effectifs EDF et prestataires ?

EDF : pas de cas testés positif mais on a considéré un certain nombre de cas suspects, 6 ou 7 cas suspects et 2 cas suspects en cours de test.

P. Henriot : à quelle date le port du masque a-t-il été imposé ?

A. Eve : le 30 mars pour les salles de commande et le PCP (poste central de protection) et généralisé le 27 avril à tout le site (salariés et prestataires).

L. Pessemesse : en début de crise, on a vécu le problème d'approvisionnement de masques ; dénonce la capacité de mise à disposition des masques, gel hydro alcoolique et tests en France. Organisation à 5 équipes avec un roulement resserré. Les équipes ont assuré la continuité du service public.

Y. Jardin : dans le cadre des arrêts de tranches, avez-vous connu des difficultés d'hébergement pour vos prestataires ?

A. Eve : oui, nous avons reçu une alerte avant l'arrêt de tranche ; nous leur avons fourni une liste d'hébergements disponibles, et à date pas de difficultés.

Présentation des éléments cadastraux de l'extension foncière du site (carte)

Cf. PPT joint

L'objectif d'EDF est d'évaluer ses besoins fonciers pour d'éventuels nouveaux projets qui ne seraient pas connus aujourd'hui. Il s'agit d'une réflexion de moyen terme (+/- 40ans) dont l'objectif est de poursuivre l'implantation d'EDF après l'arrêt de l'exploitation des sites actuels.

Etude en 2 parties :

- Etude sur Nord du site : partagée avec la commune de St Alban, puis réunions exploitants et propriétaires -> restitution fin avril
- Etude du Sud : partagée avec la commune de St Maurice -> attente des échéances municipales pour rencontrer exploitants et propriétaires -> avec crise : temporisation à septembre a minima pour que des rencontres physiques puissent avoir lieu

Questions :

E. Célard : EDF a des projets sur 1 des 2 sites ou sur les 2 sites ?

G. Laporte : sur les 2 sites

P. Henriot : il me semblait que le site était déjà prévu pour 4 tranches, donc pourquoi rechercher davantage de foncier ? Notre région est régie par un SCOT et je ne le vois pas apparaître. A-t-il été consulté ?

G. Laporte : EDF dispose d'une réserve foncière au nord du site « tranches 3 et 4 » mais le groupe EDF souhaite étendre ce périmètre pour se conformer aux standards des nouveaux moyens de production.

P. Genty : veillez-vous à la compatibilité entre l'extension du site et les contraintes d'utilisation des surfaces ? Cela a déjà été signalé à EDF.

G. Laporte : EDF est en contact avec les élus et les exploitants ; se mettra ensuite en contact avec les responsables du SCOT.

M. Rostaingt : le monde de la pêche doit également être consulté car les baux de pêche, qui sont sur le secteur du Rhône, sont alloués par l'Etat et assortis d'un coût.

G. Laporte : EDF en prend note. Sur la partie nord, le projet est loin des berges mais point pertinent pour le projet sud.

P. Genty : veiller également, sur la partie sud, aux voies de communication qui pourraient traverser l'emprise foncière du site.

Points divers

Essai des DUS (Diésels d'Ultime Secours) pendant le confinement

P. Henriot : les maires ont été prévenus des essais de DUS pendant le confinement. La population de Saint-Pierre-de-Bœuf a mal vécu ces essais car le bruit est très désagréable. Nous pensions que vous cherchiez une amélioration des nuisances. EDF peut-elle faire une étude pour améliorer ces bruits parasites ?

A. Eve : EDF tient informés les riverains de ces essais d'endurance (dans la durée) ; des mesures de bruit à faible fréquence ont été prises. Cette analyse acoustique est en cours.

Laurent Pessemesse : quelle est la fréquence des essais périodiques quand les DUS seront en mode de fonctionnement « nominal » ?

S. Bernon : il y aura 24 essais par an : 18 essais d'1h, 4 de 4h et 2 de 6h.

Y. Jardin : les riverains de Chavanay et Saint-Pierre-de-Bœuf ont été très exposés du fait de la configuration géographique et de la réverbération sur les bâtiments combustible et réacteur, surtout car ces essais se sont déroulés nuit et jour pendant 4 jours.

S. Bernon : à l'avenir tous les essais se feront en journée et en semaine.

ASN : présentation du bilan des inspections 2019 du site

Programme d'inspection classique car pas de visite décennale. Toutes les inspections se sont bien passées, sans suite administrative ni pénale.

L'ASN communiquera le bilan détaillé à la CLI quand le rapport sera sorti (juin 2020).

Département - Benchmark CLI SE : transmission ou non des avis d'incidents aux membres de la CLI ? – résultats du benchmark pour arbitrage

Cf. fichier excel joint

Benchmark envoyé dans fichier excel joint sur les CLI du Sud-Est. Les autres CLI du Sud-Est envoient les avis d'incidents dans des conditions différentes. L'ANCLI va faire un benchmark des pratiques au niveau national.

Proposition : se mettre en conformité avec la pratiques des autres CLI du SE, soit le retransfert, par le secrétariat de la CLI, des avis d'incident (dès niveau 0) aux membres du bureau de la CLI. Charge à eux de faire suivre ces avis d'incidents à qui le souhaite. Mise en œuvre au prochain avis d'incident.

S. Bernon : que souhaitez-vous que nous retransmettions : le fax ou le mail ?

A. Pont : le secrétariat de la CLI transfèrera le mail.

S. Bernon : la communication des niveaux zéro se fait dans la newsletter ; proposition de la mettre à disposition des membres de la CLI.

Décision finale du bureau : le secrétariat de la CLI transmet aux membres du bureau les avis d'incident et la newsletter d'EDF qui inclue les incidents de niveau zéro dès leur réception.

Département - modalités d'organisation de la réunion plénière du 12 juin

Organisation d'une CLI dématérialisée en juin en question. Il ne sera pas possible de réunir la CLI en présentiel, pour des raisons sanitaires.

Décision du bureau :

Transmission du compte-rendu du bureau du 20/05/2020 à l'ensemble des membres de la CLI avec proposition de faire parvenir des questions au Secretariat qui sollicitera les partenaires pour des réponses écrites.

- **document unique de réponse aux questions : envoi unique après relecture du bureau de la CLI**
- **sujet particulier des Evénements Significatifs pour la Sûreté de niveau 1 : ce sujet particulièrement technique nécessite une présentation orale : une liste sera proposée dans le compte-rendu du bureau, et tous seront présentés et explicités en CLI de fin d'année.**

Liste des ESS de niveau 1 au 12 juin 2020 :

1 ESS générique + 2 ESS du site :

sources des éléments ci-dessous : site edf.fr, page du site de Saint-Alban

Déclaration d'un événement significatif sûreté générique de niveau 1 (échelle INES) lié à l'absence de freinage sur les vannes du circuit de graissage des pompes RIS-MP* & RCV* du palier 1300.**

[Publié le 17/03/2020](#)

En 2013, les équipes d'EDF ont constaté le desserrage de plusieurs vis équipant des vannes de régulation de la température du circuit de graissage des pompes RCV* et RIS-MP* des centrales de 1300 MWe**. Cette situation était due à l'absence d'un dispositif de freinage permettant de maintenir le serrage des vis. Ce dispositif a alors été installé sur l'ensemble des vannes du circuit de graissage des pompes RCV* et RIS-MP* des centrales de 1300 MWe**. Ces interventions ont toute été soldées en avril 2015.

De nouvelles vannes thermostatiques ont été installées après 2015 sur le circuit de graissage des réacteurs du palier 1300** dans le cadre des opérations de maintenance courantes. Or, le fournisseur de ces vannes de remplacement n'a pas été informé par EDF de la prescription concernant l'installation systématique d'un dispositif de freinage. Ainsi, ces nouvelles vannes ne disposent toujours pas de dispositif de freinage sur les réacteurs de Cattenom 3, Golfech 1-2, Nogent 1, Penly 1-2, Flamanville 1-2, Paluel 1-2-3-4 et Saint-Alban 1 pour les pompes RIS-MP, ainsi que les réacteurs de Belleville 2, Cattenom 1-2-3, Golfech 1-2, Nogent 1-2, Penly 1, Flamanville 1, Paluel 2-3 et Saint-Alban 1 pour les pompes RCV.

Les analyses des conséquences potentielles de ces défauts menées par EDF ont démontré l'absence de risque de perte de pompes RIS-MP* en fonctionnement et l'absence d'impact sur la sûreté des installations en cas de défaillance des pompes RCV*. Cette situation constitue toutefois un écart de conformité pour les pompes RIS-MP* dont la qualification est requise sur le long terme. EDF engage dès à présent une campagne de contrôle et des traitements des écarts sur l'ensemble des réacteurs du palier 1300**.

Cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 27 janvier 2020 comme événement significatif sûreté générique de niveau 1 sur l'échelle INES qui en comporte 7 pour l'ensemble du palier 1300**.

* RCV : circuit de contrôle volumétrique

* RIS-MP : Circuit d'injection de sécurité moyenne pression du circuit primaire

** 20 réacteurs de 1300 MWe à Flamanville, Paluel, Saint-Alban, Belleville, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine et Penly.

Détection de l'indisponibilité d'un équipement sur l'unité de production numéro 1

[Publié le 27/03/2020](#)

Le 4 février 2020, un technicien de maintenance procède au remplacement d'une chaîne de manutention sur un batardeau en station de pompage, dans la partie non nucléaire des installations. Ce batardeau permet de diriger l'eau du Rhône filtrée, qui alimente le circuit SEC, dont le rôle est de refroidir les matériels annexes au réacteur.

Le 19 mars, lors d'une manœuvre d'exploitation, un dysfonctionnement est constaté sur le circuit SEC voie B de l'unité de production n°1. Après analyse, les équipes procèdent à la remise en conformité de l'équipement. Il apparaît alors que ce dysfonctionnement a généré l'indisponibilité de ce circuit pendant plus d'une heure.

Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations car le système redondant de ce dispositif de sûreté n'a pas été sollicité. Sur une centrale nucléaire, tous les systèmes de secours du réacteur sont doublés et situés sur deux voies indépendantes A et B, séparées physiquement l'une de l'autre.

Compte-tenu du non-respect d'une spécification technique d'exploitation limitant l'indisponibilité de ce système à 1h00, la direction de la centrale de St Alban a déclaré, le 24 mars 2020, cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

Non-respect d'une spécification technique d'exploitation

Publié le 06/04/2020

Le 31 mars 2020, l'unité de production n° 1 est en fonctionnement. De nouveaux paramètres de calcul sont intégrés dans des matériels de mesure qui permettent de surveiller le niveau de puissance du réacteur. Ces paramètres sont mis à jour mensuellement, tout au long du cycle de production d'électricité. Un défaut lors de ce paramétrage a généré un dysfonctionnement de ces équipements de mesure. Dès détection, les équipes ont immédiatement procédé à leur remise en conformité.

Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations car la puissance du réacteur est restée stable pendant toute la durée de leur indisponibilité et les protections automatiques de mise en sécurité du réacteur sont restées opérationnelles et n'ont pas été sollicitées.

Compte-tenu du non-respect d'une spécification technique d'exploitation, la direction de la centrale de St Alban a déclaré, le 3 avril 2020, cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

Département - Détermination des sujets pour la lettre de la CLI

Rappel de la décision du bureau de la CLI de ne plus envoyer la lettre de CLI par courrier à tous les citoyens du nouveau périmètre, au profit d'un envoi en Mairies.

Idées de sujets :

- EDF : Crise COVID, adaptation et continuité de service
- EDF : Diesels d'ultime secours mis en service + périodicité des essais
- Actualité de l'étude IRSN en cours
- Bilan des actions de la CLI en 2019 / 2020

Le secrétariat fait passer le chemin de fer pour complétude par les membres du bureau / partenaires.

Point IRSN : avancées du projet

Etudes atmosphériques : mesures atmosphériques réalisées

Etudes en attente :

- étude sur les végétaux et les denrées avec des prélèvements courant 2019, suspension du traitement des échantillons et attente des résultats d'analyse car activité des laboratoires stoppée.
- prélèvements sur viande / gibier : rendez-vous avec chasseurs reporté.

Études reportées :

- plateaux repas cantines scolaires,
- milieu atmosphérique (reportée sept / oct)
- milieu aquatique : études prévues :
 - étude du tritium dans le Rhône,
 - étude du tritium dans les eaux de nappes souterraines :
 - ➔ sur ces 2 sujets, le matériel a été installé en début d'année, les équipes sont prêtes dès que la situation sera stabilisée,
 - étude des poissons d'un cours d'eau : cette étude est finalement coupée en deux :
 - les poissons de consommation locale : étude maintenue en 2020 (pêches locales),
 - étude de la chaîne trophique (= ce que mangent les poissons) reportée en 2021
- carbone 14 dans cours d'eau : reportée en 2021

Etude 2020 :

L'enquête alimentaire qui devait être faite au printemps 2020 est reportée en juillet selon les modalités suivantes :

Du 6 juil au 7 août : réalisation du terrain d'étude. L'IRSN doit donner au bureau d'étude les coordonnées des volontaires avant le 15 juin ; une relance a été effectuée auprès des communes mi-février avec la plaquette de communication de l'étude. (Tirages papiers + envoi mail)

Du fait du confinement, peu de retours et un certain nombre de plaquettes sont toujours chez l'éditeur.

Sur la cible de 150 foyers, seuls 89 sont identifiés, 20 communes ont répondu. D'ici début juin les communes n'ayant pas répondu seront relancées pour atteindre la cible du nombre de foyers. L'IRSN envisage du porte à porte si les retours sont insuffisants.

EDF propose de relayer la demande auprès du personnel de la centrale (newsletter interne hebdomadaire + écrans vidéo sur site) ; possible dans un délai court si l'IRSN transmet le texte à diffuser (fait en semaine 23).

Format de restitution des éléments : l'IRSN a préparé des questionnaires pour réaliser des interviews de personnes représentatives sur le terrain ainsi que des visuels de restitution. L'IRSN prendra contact avec la CLI et les personnes rencontrées sur le terrain pour voir quelles sont les attentes et quel est le degré de compréhension des résultats de mesure.

Questions :

L. Pessemesse : avait donné des noms de personnes qui n'ont pas été consultées

L. Saey : le bureau d'études va contacter les cibles à compter du 15 juin -> contact téléphonique en premier lieu (démarches tél ou présentielle, explication étude...)

L. Saey : la synthèse des communes sera envoyée à la Présidente et au secrétariat de CLI, à joindre au compte-rendu du bureau, ainsi que la plaquette d'information (documents ci-joint)

Clôture de la réunion

Mme la Présidente clôt la réunion et remercie le personnel de la centrale, très mobilisé pendant la crise pour assurer la continuité du service public.